

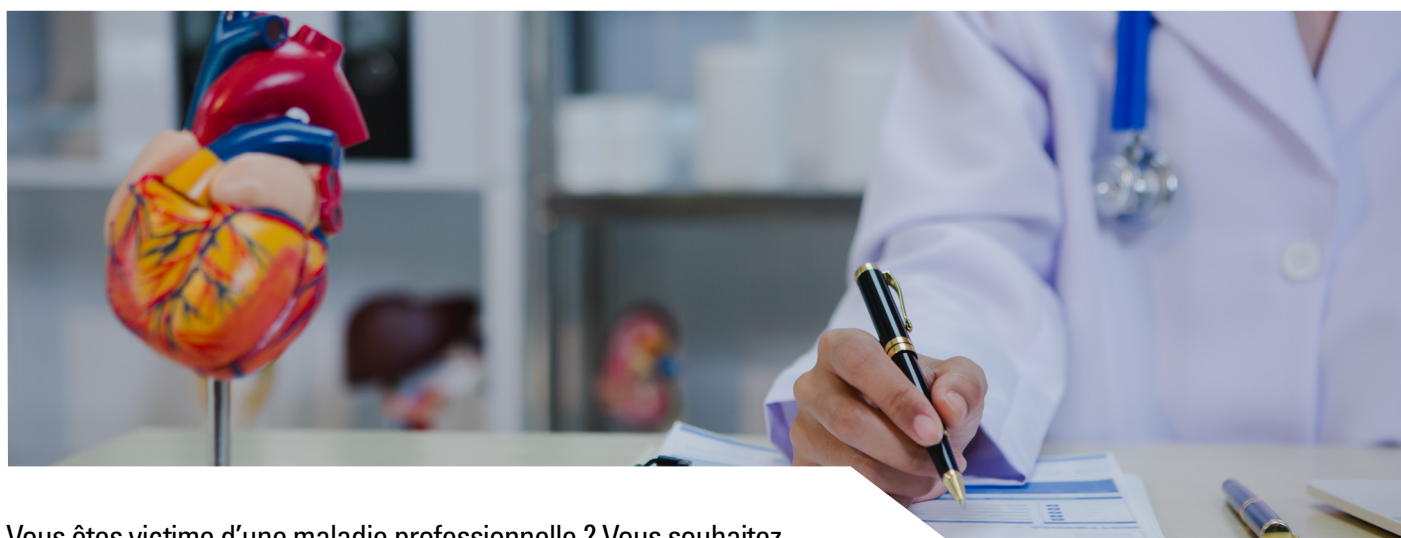


La CMCAS vous informe...

Vous êtes victime d'une maladie professionnelle ?

15 Impasse des Tilleuls - Saint-Léger-du-Bourg-Denis

Le 19 juin 2025 à partir de 14h30



© Adobestock / orasit

Vous êtes victime d'une maladie professionnelle ? Vous souhaitez connaître vos droits ? Bénéficier d'un soutien lors de vos démarches ? La commission Santé-Solidarité de votre CMCAS vous propose d'assister à une conférence animée par l'association ADDEVA Rouen Métropole* (Association Départementale de Défense des Victimes de l'Amiante) qui aide à déclarer et à suivre toutes les maladies professionnelles.

Tarifs : Gratuit

Autres indications : Pas de transport, rendez-vous sur place.